

Réf: Dossier N° 017602

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION IVOIRIENNE
OIKODOMEO » en abrégé « SCI OIKODOMEO »

Siège social Abidjan, Abobo, Biabou Derrière le lycée
islamique, LOT 49, ILOT 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/06/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION
IVOIRIENNE OIKODOMEO » en abrégé « SCI OIKODOMEO »

Objet : l'acquisition, la prise a bail, la gestion sous toutes ses formes de tous immeubles et biens mobiliers, Travaux de construction et aménagement foncier de voirie de lotissement et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gerance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Trente Mille (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, Biabou Derrière le lycée islamique, LOT 49, ILOT 5

Dirigeant(s) : M KONE LADJI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03641 du 04/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20061/GTCA/RC/2021 du 04/08/2021

